

Bulletin d'activité

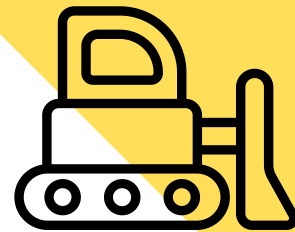
Commune de Glandage



N°2- janvier à juin 2021

01 Travaux

- Problème important survenu sur l'étrave du chasse-neige : la réparation est réalisée par les deux adjoints et le garage Missérian (une demi-journée pour la remise en état) avec une économie importante réalisée pour le budget de la commune.



- Réhabilitation de l'ancienne école : Dépose des anciens planchers de l'école, modification de la plomberie et de l'électricité, construction d'une dalle isolante (en partie subventionnée par le SDED). Le chantier a pris du retard suite à un accident de l'entrepreneur.



- Réalisation d'une barrière par Jean et Jean-Luc sur la vieille route afin de sécuriser un caniveau

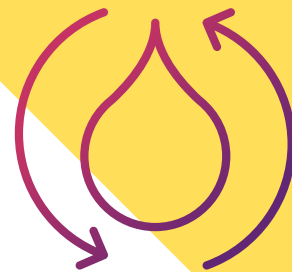


02 Eau

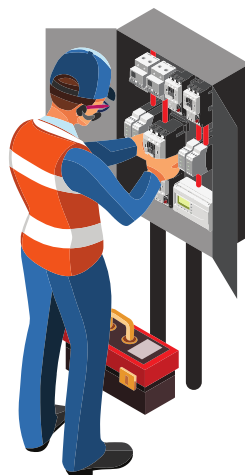
- Pose d'un regard en béton à la Faurie suite au tuyau bouché en décembre 2020. Les travaux effectués ont ainsi permis une évacuation satisfaisantes des eaux de pluies.
- Un problème de gestion des eaux pluviales sur le hameaux de Grimone fait actuellement l'objet d'une analyse afin d'apporter une solution pérenne d'ici la fin de l'année.
- Captage de Borne : en raison des conditions météorologiques exceptionnelles cette année, les travaux de réhabilitation du captage de Borne n'ont pas encore pu être réalisés.



- En accord avec l'Agence Régionale de Santé, Jonathan, Jean-Luc, Pascal et Sylvain ont effectué le nettoyage des réservoirs d'eau de la commune et le changement de tous les filtres UV. L'économie réalisée par la commune est de 5065 €.
- Contrôle ET analyse de l'eau par CARSO. Contrôle des stations d'épuration par la SATAISE.



Les interventions techniques de l'équipe municipale ont permis d'économiser plusieurs milliers d'Euros.



03 Electricité

- Installation des nouveaux compteurs Linky dans tous les bâtiments communaux et les stations UV.
- Vérification obligatoire des installations électriques de tous les bâtiments communaux par ETOILE VERIF (Travaux à prévoir)

04 Circulation et sécurité

- Une demande ancienne des habitants du Château, du Colombier et de Grimone concernait le ralentissement des véhicules. Nous avons trouvé un accord avec la DDT pour le déplacement des panneaux d'entrée d'agglomération obligeant ainsi une vitesse à 30 km/ et le marquage de passages piétons ainsi que des écluses. Les travaux sont subventionnés par le département et la région. Le déplacement des panneaux d'agglomération n'entraîne aucune charge financière à la commune car nous n'avons aucune structure à entretenir sur cette portion de route : trottoir, piste cyclable... Cet aménagement est effectué à titre expérimental pour 1 an et fera l'objet d'une évaluation.
- Entrée de la commune : muret dans le centre du village en cours de réalisation. Les travaux sont intégralement pris en charge par le département de la Drôme.



Pont de la Vierre (Pont des Charrans)

- Malgré le retard, la DDT va venir présenter l'architecture du nouveau pont.
- Les travaux débuteront en septembre 2022. En attendant, la route des diligences a été élargie à certains endroits et des murets sont reconstruits pour la sécurité. Un revêtement bicouche a été réalisé pour faciliter la circulation pendant la réalisation des travaux. Ces travaux sont intégralement financés par le département.

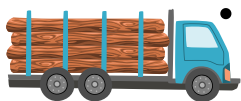


05 Chantiers & projets



- Quelques fontaines communales vont être restaurées. Une subvention à hauteur de 70% des 1750€ du coût de réhabilitation nous a été attribuée. Une personne spécialisée viendra passer 1 journée à Glandage pour la mise en route du chantier réalisé par les adjoints et des personnes bénévoles de la commune. Les travaux seront réalisés à l'automne 2021.

- **Piste du Bois noir** : en raison des conditions météorologiques exceptionnelles cette année, les travaux de finalisation de la piste du Bois Noir n'ont pas encore pu être finalisés



- Finalisation des signatures des conventions pour la piste des Combes avec le début des travaux à l'automne. Rappel : cette nouvelle piste a pour objectif de permettre l'exploitation du bois.



- La construction du bâtiment pour la fibre commence début septembre.
- Réservoir de Grimone : un tracé a été proposé par la mairie mais celui-ci n'a pas reçu l'accord de passage de l'un des propriétaires impacté par le projet. Une nouvelle proposition est à l'étude.

- ACCA (Association Communale de Chasse Agréé de Glandage) : des travaux d'extension du bâtiment de chasse sont programmés à l'automne 2021.



06 Actions citoyennes

Cette année n'était pas évidente pour réunir et réaliser des activités collectives. Cependant la journée citoyenne a eu lieu :

- nettoyage et plantations dans les nouveaux bacs réalisés par Christian... Activité qui a réuni toutes les générations de 2 à 82 ans.
- Guy et Jean ont nettoyé la parcelle à l'entrée du Château en créant des assises et des espaces fleurs dans un tronc d'arbre.



- Nettoyage des revers d'eau de la commune en complément de l'action quotidienne de l'employé communal
- Les marches d'escalier de Grimone sont terminées ce qui crée un raccourci de la chapelle à la route départementale.
- L'écho des Charrans a offert le repas avec l'aide de Fabrice et Sandra pour le gratin de crozet. 40 personnes étaient réunies dans une ambiance chaleureuse. Nous étions heureux de nous retrouver et de réaliser cette activité en commun.
- Réalisation des assises des tables de pique-niques

07 Monde associatif

- Création d'une nouvelle association Au pré de mon Arbre à l'initiative de Colette, Catherine et Viviane. Le but est l'embellissement de notre commune par la plantation de végétaux adaptés aux conditions climatiques, l'organisation d'événements en lien avec la nature et l'environnement (conférence, atelier, marché aux plantes...), la création de parcours de découverte pour les promeneurs et l'aménagement floral de certains lieux avec l'autorisation de la Mairie. Toutes les boutures, rejets, plants divers en attente d'une nouvelle vie seront les bienvenus et trouveront un emplacement au sein de la commune de Glandage. N'hésitez pas à contacter Colette ou Catherine !



Nous leur souhaitons de belles créations et de nombreux adhérents.

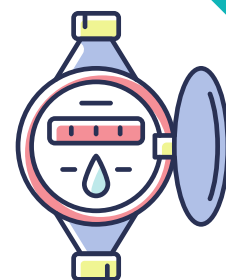


A titre informatif

- Le schéma d'assainissement pour l'ensemble des hameaux de la commune de Glandage sera validé lors du prochain conseil municipal en septembre. Le document est consultable en Mairie.
- Les fontaines de la commune sont pour la plupart alimentées par de l'eau potable, traitée en amont par les stations UV :

Le volume d'utilisation de cette eau par les habitants est très important (jardin, potager, animaux...). Par ailleurs, la facturation de l'eau par forfait de 120m³ pour chaque compteur actuel implique que le dépassement de consommation de ce volume est pris en charge par la commune.

Cette situation impacte fortement le budget *Eau* de la commune. En effet, la taxe assumée par la municipalité est calculée par l'agence de l'eau sur la consommation réelle de sortie des réservoirs. Cette quantité d'eau traitée est consommée par les habitants mais n'est pas comptabilisée sur les compteurs individuels.



L'agence de l'eau fixe un objectif à la commune d'améliorer cette situation. Des compteurs individuels d'eau seront déployés à cet effet dans les années à venir.

- Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion publique sur ce thème sera organisée. La gestion de l'eau est actuellement une compétence de la commune, encadrée par l'agence de l'eau. Une réunion d'information à destination des élus a eu lieu le 14 juin. Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), un transfert de compétence est à l'étude au profit d'une gestion de l'eau par la communauté de commune du Diois.



- Dans le cadre du respect de l'environnement, tout déchet nécessitant un traitement spécifique doit être déposé dans une des déchetteries suivantes : Menglon, Lus la Croix Haute...



Echanges avec la Mairie

Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?

Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Orand, Joël Mazalaigue, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Viviane Dupart